



## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 Organisée en juin 2021**

Etant donné le contexte de pandémie de Covid 19 et les directives sanitaires associées, l'assemblée générale 2020 qui avait tout d'abord été décalée consécutivement à la décision prise en réunion de Comité Directeur du 30 mai 2020 a été régularisée via un processus proposé et approuvé lors de la réunion de Comité Directeur du 5 juin dernier.

Au cours de cette réunion de Comité Directeur du 5 juin 2021, 6 décisions importantes ont été adoptées à l'unanimité :

- 1 Régularisation avec traitement par mail et courrier (pour celles et ceux qui n'ont pas d'adresse mail) de l'Assemblée Générale 2020 qui n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.
- 2 Changement de présidence du club.
- 3 Report des prochaines élections du Comité Directeur.
- 4 Cooptation de Christophe DELANNOY pour prendre des fonctions au sein du Comité Directeur.
- 5 L'organisation de l'Assemblée Générale, chaque début de saison, sera désormais organisée fin octobre voire en novembre, de manière à pouvoir inviter les adhérents ayant renouvelé leur licence mais également les nouveaux adhérents.
- 6 La contribution financière de 10,00€, à valoir sur la participation à un concours ou à une manifestation organisée par le club au cours de la saison, ne sera pas appliquée pour la prochaine saison. Ceci, bien entendu à titre exceptionnel, étant donné les interrogations sur l'évolution du contexte sanitaire.

En complément du point n°1, le Comité Directeur a décidé de proposer au vote de nos adhérents les points 2, 3 et 4 ci-dessus, ceci sans attendre l'organisation de la prochaine assemblée générale. Les points 5 et 6 feront l'objet d'une information.

Les points n°1, 2, 3, 4 ont donc été proposés au vote de nos adhérents, par mail ou courrier envoyés le 12 juin 2021, avec les explications associées précisées ci-après, les documents à consulter et cases à remplir par une croix selon leur choix (POUR, CONTRE, ABSTENTION).

Le délai de vote par retour de mail ou courrier postal était fixé au 23 juin 2021 dernier délai.

## **Explications, documents joints et modalités du vote précisés dans le mail ou courrier postal envoyé aux adhérents :**

### 1. Régularisation avec traitement par mail et courrier de l'Assemblée Générale 2020 :

Pièces jointes : Dernier compte-rendu d'assemblée générale – Bilan financier – Bilan prévisionnel – Rapport du vérificateur aux comptes – Rapport moral du président intégrant un bilan très synthétique de ses 12 années de présidence, soit 3 olympiades...

### 2. Changement de présidence du club.

Au cours de la réunion de Comité Directeur du 5 juin 2021, le président a rappelé, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises lors des dernières assemblées générales, qu'il souhaitait après 12 années de présidence, se consacrer davantage à sa famille et à la réalisation d'autres projets personnels.

Que, de ce fait, il ne postulerait donc pas pour une nouvelle présidence de 4 années.

Le président a rappelé également que lors de la réunion de Comité Directeur du 30 mai 2020, il avait précisé qu'il souhaitait prolonger sa présidence de quelques mois le temps de boucler financièrement le chantier de construction du nouveau stand 25 mètres qui prenait du retard à cause de la conjoncture sanitaire. Que cette proposition avait été acceptée à l'unanimité...

Le président a annoncé également, lors de cette réunion de Comité Directeur du 5 juin dernier, que la partie financière de ce chantier d'un montant global de presque 100.000,00€ étant désormais réglée, il était temps pour lui, comme prévu, de passer le relais pour la présidence.

Au cours de cette réunion, Marie-Laure BARBIER, vice-présidente, a fait part de sa candidature pour prendre le relais de la présidence de notre association et ceci jusqu'aux prochaines élections.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, sa candidature a été acceptée et validée à l'unanimité par les 12 membres du Comité Directeur présents.

### 3. Report des prochaines élections du Comité Directeur.

Afin de pouvoir se rendre concrètement compte de la charge de travail associée à sa nouvelle fonction, Marie-Laure BARBIER a souhaité ne pas s'engager dans l'immédiat jusqu'à la fin de l'olympiade en cours.

Elle a proposé de s'engager pour une saison de présidence et d'organiser les élections lors de l'assemblée générale 2021-2022. Ce qui lui donnera la possibilité de postuler ou non à nouveau pour ce poste.

Proposition acceptée à l'unanimité par les 12 membres du Comité Directeur présents.

### 4. Validation de la cooptation de Christophe DELANNOY pour prendre des fonctions au sein du Comité Directeur.

Christophe DELANNOY, adhérent de notre association depuis le 31 janvier 2016, est un sportif qui s'implique régulièrement dans la vie du club, notamment en participant à des journées travaux et en assurant des permanences d'ouverture du club.

La fonction qui lui est proposée sera, notamment, de prendre en charge la gestion de l'ensemble des licences sportives du club.

Pour chaque point précisé ci-dessous, le vote a été demandé à chacun de nos adhérents avec un retour au président pour le 23 juin 2021 dernier délai.

- Approbation du dernier compte-rendu d'assemblée générale du 7/09/2019
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité saison 2019-2020
- Bilan financier 2019-2020
- Validation de la candidature de Marie-Laure BARBIER, proposée par le Comité Directeur, pour prendre la présidence du club
- Report des prochaines élections du Comité Directeur lors de l'assemblée générale de la saison 2021-2022
- Cooptation de Christophe DELANNOY au sein du Comité Directeur

Chaque adhérent, ayant des questions diverses, concernant les informations et documents précisés ci-dessus ou le processus de vote, était invité à contacter le président par mail ou téléphone avec réponse dans les plus brefs délais

**Résultats des votes réceptionnés par le président et vérifiés par Christine TREPTE et Philippe DETAILLE respectivement Trésorière-adjointe et Secrétaire-adjoint :**

Ces résultats ont été communiqués à l'ensemble des adhérents par mail ou courrier postal les samedi et dimanche 26 et 27 juin 2021.

Résultats des votes :

Avec 59 réponses enregistrées, le quorum nécessaire de 23 a été largement atteint.

- Approbation du dernier compte-rendu d'assemblée générale :  
Nombre de votants : 58 > Pour : 58 – Contre : 0 - Abstention : 0
- Rapport moral du Président :  
Nombre de votants : 59 > Pour : 59 – Contre : 0 - Abstention : 0
- Rapport d'activité 2019-2020 :  
Nombre de votants : 58 > Pour : 57 – Contre : 0 - Abstention : 1
- Bilan financier 2019-2020 :  
Nombre de votants : 59 > Pour : 58 – Contre : 0 - Abstention : 1
- Validation de la candidature de Marie-Laure BARBIER, proposée par le Comité Directeur, pour prendre la présidence du club :  
Nombre de votants : 58 > Pour : 57 – Contre : 0 - Abstention : 1
- Report des prochaines élections du Comité Directeur lors de l'assemblée générale de la saison 2021-2022 :  
Nombre de votants : 59 > Pour : 58 – Contre : 0 - Abstention : 1
- Cooptation de Christophe DELANNOY au sein du Comité Directeur :  
Nombre de votants : 59 > Pour : 57 – Contre : 0 - Abstention : 2

Par l'ensemble des suffrages exprimés, tous les points soumis au vote ont donc été adoptés le 23 juin 2021.

Christophe DELANNOY fait officiellement partie de notre Comité Directeur.

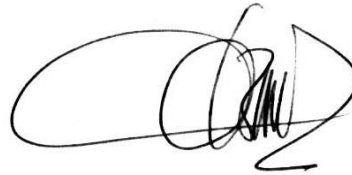
Marie-Laure BARBIER devient officiellement présidente d'Albert Sport Tir.

*Le Secrétaire*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Barbier', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Marie Laure BARBIER

*Le Président*

A complex handwritten signature in black ink, featuring several overlapping loops and a prominent vertical stroke, all contained within a large, sweeping oval shape.

Daniel BLED